



LA CONFERENCE DES BÂTONNIERS

Paris Dauphine

Le Bulletin des Commissions n°1



Le mot de la Présidente

La Conférence a eu l'occasion de vous adresser en début d'année, un courrier vous présentant les neuf commissions qui la composent pour cette année 2021.



Il m'a également semblé essentiel de présenter ces commissions sur les réseaux sociaux, en résumant leur spécificité et le travail effectué à destination des Bâtonniers.

Dans le prolongement de ces différentes informations, j'ai le plaisir de vous adresser le premier bulletin des commissions de la Conférence qui vous présente ce travail si important que nous réalisons en équipe en fonction de l'actualité.

Ce bulletin est aussi l'occasion de vous remercier pour vos différentes contributions, dans un contexte où nous sommes amenés à vous solliciter ; c'est grâce à vos retours, que nous pouvons avancer et élaborer des travaux de grande qualité, que nous pouvons présenter lors de nos réunions au ministère de la justice et lors des travaux parlementaires.

La Conférence et ses commissions sont bien évidemment à votre entière disposition pour tout point d'information ou toutes difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'exercice de votre mission.

L'actualité essentielle des commissions concerne le projet de loi portant réforme de la justice avec beaucoup de contributions en cours et à venir que nous présenterons aux députés et sénateurs, dans l'intérêt de la profession.

Bonne lecture à tous.

Hélène Fontaine

Commission discipline

La commission est fortement mobilisée avec le projet de loi portant réforme de la justice. A l'ordre du jour de la dernière réunion de la commission du 16 avril, une actualité, particulièrement chargée, avec les principaux sujets suivants :

-  Traitement des 82 réponses reçues des barreaux, suite à l'envoi par la commission d'un questionnaire, permettant d'appréhender l'activité des Ordres en matière disciplinaire et de taxation d'honoraires pour les années 2019/2020; pour rappel, ce questionnaire, particulièrement complet, permet d'avoir un retour très précis de l'activité des Bâtonniers en ce qui concerne notamment leur activité disciplinaire (nombre d'enquêtes déontologiques, nombre de saisines CRD...); un autre volet traite des incidents déontologiques, et de leur traitement (nombre de dossiers traités, de conciliations et d'arbitrages par le Bâtonnier...) enfin, ce questionnaire permet également d'appréhender tout le travail fait en matière de taxation d'honoraires; la collecte et l'analyse de ces informations permettra à la commission de rédiger un rapport qui servira lors des différentes démarches politiques à l'occasion de la discussion parlementaire du projet de loi justice, qui pour rappel, contient un volet réformant la procédure disciplinaire de la profession d'avocat.



Pour les Bâtonniers qui n'ont pas répondu au questionnaire, n'hésitez pas à nous le retourner dans les meilleurs délais.

-  Travail en commun avec les présidents de CRD : la commission travaille actuellement à la collecte des décisions rendues par les CRD et a, à ce jour, collecté 54 décisions qui vont faire l'objet d'un traitement de manière à pouvoir être anonymisées avant d'être accessible à tous via le nouveau site internet de la Conférence ; la commission entend poursuivre son travail avec les présidents, de manière à collecter le plus grand nombre de décisions rendues par les 33 conseils régionaux de discipline ; pour rappel une adresse

électronique dédiée existe afin que les présidents de CRD puissent les adresser à la Conférence aisément : discipline@conferencedesbatonniers.com.

Les présidents de CRD sont invités à nous faire parvenir leurs décisions, même si celles-ci sont en version Word.

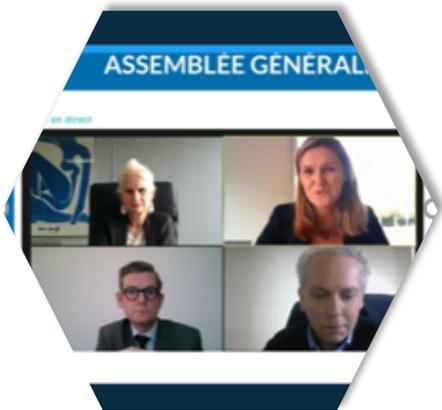
- Finalisation de projet d'actes types en matière de procédure disciplinaire : la commission est en train de finaliser les projets d'actes, qui seront adressés aux Bâtonniers ce premier semestre (acte de saisine, citation...).
- Finalisation du guide pratique de la discipline qui vient d'être actualisé par le Bâtonnier Avril, ancien bâtonnier de Saint-Brieuc. Ce guide, fort apprécié, est destiné aux Bâtonniers, présidents des conseils régionaux de discipline et membres des conseils de l'ordre. Il sera adressé aux Bâtonniers et présidents de CRD et mis en ligne sur le site de la Conférence ce premier semestre.

SVP DISCIPLINE : Pour rappel, la commission répond à tout questionnement, toute demande d'avis en matière de procédure disciplinaire ; elle est à disposition des bâtonniers, mais aussi des présidents de CRD pour toute question d'ordre disciplinaire, et peut être sollicitée à tout moment en s'adressant la Conférence.

- Travail technique, et politique aussi, en abordant la création par la Chancellerie d'un "Bureau de la déontologie et de la discipline des professions au sein de la sous-direction des professions judiciaires et juridiques (SDPJJ) de la DACS" qui englobera différentes professions du droit, dont la nôtre, sans tenir compte de la spécificité de la profession d'avocat en matière d'indépendance, la commission propose à la Présidente des éléments de langage contre toute forme d'assujettissement et de confusion de rôles.
- Enfin, la commission continue sa veille s'agissant du projet de loi portant réforme de la justice sur le volet de la discipline des avocats afin de proposer les argumentaires adéquats.

Commission communication

Une commission qui a toujours une actualité riche : réseaux sociaux (un compte twitter qui compte désormais plus de 9 000 abonnés ...), plaquette, site internet ... on vous dit tout !



➤ Nouveau site Internet de la Conférence : la commission a créé un sous-groupe « site Internet » qui travaille régulièrement avec l'agence Absolute Communication afin de prévoir la mise en ligne du nouveau site Internet pour le 1^{er} juin prochain ; nouvelles fonctionnalités, nouvelle présentation plus interactive, nouveaux espaces dédiés (MCO...)... un nouveau site qui sera présenté aux Bâtonniers, au plus tard lors de l'assemblée générale du mois de juin.

➤ Dépliants thématiques : la Conférence souhaite mettre à disposition des bâtonniers et des Ordres des dépliants thématiques et pratiques à destination des justiciables, qui pourront faire l'objet d'une personnalisation par les Ordres ou les cabinets ; deux envois sont prévus : mai et juillet 2021.

Le travail réalisé par le vice-président Franck Dymarski, avec l'appui des services de la Conférence, est particulièrement attractif et réussi.

➤ Brochure annuelle de la Conférence 2021 : actualisée, elle sera prochainement disponible dans les Ordres.

Commission déontologie

En raison de sa forte sollicitation, la commission s'est étoffée cette année et compte désormais 12 membres. Saisie de demandes d'avis des Bâtonniers, la commission a déjà rendu plus 100 avis sur une année à fin février 2021 et continue son travail en équipe.

La commission déontologie est à votre entière disposition pour toute question d'ordre déontologique.

Commission formation

Les travaux de la commission formation sont malheureusement dépendants de la crise sanitaire mais ses membres restent particulièrement actifs avec un programme à venir des plus sympathiques:

- La session de formation qui devait se tenir initialement à l'automne 2020 à Limoges, puis au mois de mars dernier a été finalement annulée en raison de la crise sanitaire et repoussée en mars 2022. En revanche, le thème de la discipline, particulièrement d'actualité qui avait été choisi, sera traité lors de la prochaine session de formation qui aura lieu en juillet prochain.
- 1, 2 et 3 juillet 2021 : session de formation à Bayonne sur le thème, donc, de la discipline abordé cette année, avec une nouveauté : le samedi matin sera réservé à des cas pratiques, suivis d'une table ronde qui permettra de nombreux échanges.
- 25, 26, 27 et 28 août 2021 : l'université d'été des barreaux se tiendra en Corse (Calvi) sur le thème : « le Bâtonnier est-il un manager comme les autres, ou comment motiver ses troupes ? ».
- 7, 8, 9 octobre 2021 : session de formation de Reims, sur le thème de l'honoraire. La commission est en train de travailler sur le programme qui est en cours d'élaboration, mais il sera notamment abordé la problématique des conventions d'honoraires, la taxation, l'aide juridictionnelle partielle.
- 4 et 5 novembre 2021 : session de formation à Saint Denis de la Réunion. Le thème reste encore à déterminer.

La commission est en pleine réflexion et attend avec impatience vos propositions de formation !

>>> Merci d'adresser vos idées et suggestions à l'adresse : conference@conferencedesbatonniers.com à l'attention de Mme le bâtonnier Réjane Chaumont, présidente de la commission Formation

Commission pénale

La commission a effectué un important travail de suivi de la commission Geti (commission cour d'assises) à la fin de l'année 2020 et de la commission Mattéi (Réforme enquête préliminaire et secret professionnel) pour lesquels la Conférence a été auditionnée.

Dans ce cadre une importante contribution a été partiellement reprise, notamment l'insertion d'un article préliminaire du code de procédure pénale du principe du secret de la défense de l'avocat. La commission a également travaillé sur le projet de loi "Justice et confiance" sur les trois chapitres concernant :

- la réforme de la cour d'assises,
- le secret professionnel,
- l'enquête préliminaire.

Ce travail a abouti à une présentation dématérialisée par Stéphane Nesa et Jérôme Dirou auprès de plusieurs députés de l'Assemblée nationale.

Pour les mois qui viennent, Stéphane Nesa et Jérôme Dirou ont proposé à Hélène Fontaine de constituer un groupe de suivi auprès des députés et des sénateurs, afin de travailler sur des projets d'amendements et d'assurer des débats in situ tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat.

La commission a aussi été entendue par le Sénat dans le cadre des auditions concernant le projet de loi sur "la Haine en ligne".

Commission accès au droit

Beaucoup de sujets traités par la commission accès au droit, notamment:

Les travaux sur l'aide juridictionnelle, suite au décret du 28 décembre 2020 et le projet de décret sur « l'aide juridictionnelle garantie » concernant les missions de l'avocat au pénal ; la commission est fortement investie sur ce dernier sujet, afin que le travail accompli par les avocats soit valorisé de la manière la plus adéquate possible.



La numérisation des dossiers d'aide juridictionnelle en rapport avec le SIAJ (service d'information pour l'aide juridictionnelle) : les rapports sont constants avec le ministère de la justice, afin que le dossier puisse donner lieu à expérimentation, avant généralisation dans tous les barreaux (la dernière réunion avec le ministère de la justice a eu lieu le 12 avril dernier).

Commission civile et MARD

Une actualité chargée pour cette commission qui travaille en ce moment sur les dossiers suivants :

- La mise en forme du pack « procédure participative avant tout procès », qui sera adressé aux bâtonniers dès sa finalisation.
- Le projet de formule de « consentement à exécution forcée », qui serait signé par les avocats de toutes les parties, cette signature valant formule exécutoire.
- Le projet de mise en place d'une démarche active à destination des barreaux, afin que ceux-ci soient investis dans la procédure participative et les actes de procédure d'avocat ; la présidente de la commission, Madame le Bâtonnier Hélène Moutardier, deviendrait le correspondant des groupes de travail des barreaux, afin de pouvoir aider l'ensemble des groupes à développer ces nouvelles modalités de procédure.



A très bientôt pour notre Bulletin n°2 !